

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2025

Comme l'exige la *directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements*, le présent rapport donne l'information relative aux dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025, à l'exception de l'information protégée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT se rapportent à des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à pénétrer des marchés étrangers et pour attirer les voyageurs canadiens. Elle assure la promotion auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. [Le rapport annuel 2025](#) de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Déplacements			
Activités opérationnelles	\$ 3 387	\$ 3 602	Sans objet
Intervenants clés	27	8	Sans objet
Gouvernance interne	186	205	Sans objet
Formation	5	26	Sans objet
Autres	41	15	Sans objet
A. Total des déplacements	3 646	3 859	-213
B. Accueil	904	651	253
C. Frais d'inscription à une conférence	97	81	16
Total A. B. C	\$ 4 648	\$ 4 591	57
Voyages à l'étranger du ministre et du personnel du ministre (inclus dans les dépenses de voyages)		-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Voyages	Baisse des déplacements d'un exercice à l'autre attribuable à une diminution des déplacements du personnel de Destination Canada, du conseil d'administration et du personnel contractuel.
Accueil	Hausse des frais d'accueil attribuable à un événement biennal qui n'a pas eu lieu en 2024, ainsi qu'à l'augmentation des coûts des aliments et boissons ainsi que de certains lieux d'événements, de même qu'à une participation accrue.
Conférences	Augmentation liée à la participation non planifiée à des conférences sur invitation.